

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 8

Excusés : 7

Pouvoirs : 5

Votants : 13

Absent : 0

Date de la convocation :

Le 18 octobre 2023

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 24 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre octobre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel WALTER, Christian
MICHELET, Michel DUBAUX, et Éric FORESTIER.

Mmes Françoise JORREY, Delphine SCHWARTZ,
Sandra BARBE.

Excusés : Mesdames Laurence TOUMEYRAGUES, Estelle ASPART,
Laure BRAQUEHAIS, Messieurs Dominique SAVARIAUD, Willy
LORENZON, Antoine ZANOTTO et Ulysse SUC.

Pouvoirs : Monsieur Dominique SAVARIAUD à Madame Sandra BARBE,
Madame Laurence TOUMEYRAGUES à Monsieur Daniel
BORDENEUVE, Madame Laure BRAQUEHAIS à Monsieur Christian
MICHELET, Monsieur Antoine ZANOTTO à Monsieur Michel DUBAUX,
Monsieur Ulysse Suc à Madame Françoise JORREY.

Absent :

Madame Françoise JORREY a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Motion de soutien à l'association ARAC en faveur de la paix et une justice sociale.

Monsieur le Maire donne lecture de la motion proposée par l'association ARAC (Association
Républicaine des Anciens Combattants)

Mauvezin-sur-Gupie le : 24 octobre 2023

Madame, Monsieur, élu(e) municipal,

Depuis plus d'un siècle, l'ARAC, créée au lendemain de la guerre 14-18, outre les commémorations des
victimes de guerre et son devoir de mémoire, rassemble les hommes et les femmes dans l'action contre
les guerres, pour la paix et la solidarité entre les peuples.

La seconde guerre mondiale reste le conflit le plus meurtrier de l'histoire, durant lequel périrent des
millions de civils, en particulier à cause de l'Holocauste. C'est également la seule guerre durant laquelle
on a eu recours usage d'armes nucléaires.

A nouveau et de nos jours, la guerre en Ukraine provoquée par l'invasion de la Russie, se mondialise et
apporte ses horreurs indicibles en violation des tous les accords mondiaux mis en œuvre pas à pas pour
imposer la paix. Or, et en même temps,... les besoins vitaux de nos concitoyens sont en état d'urgence
en matière de santé et d'épidémies nouvelles comme la COVID, de lutte contre le réchauffement
climatique provoquent des incendies comme jamais, les cataclysmes météorologiques, les
approvisionnements alimentaires sont en danger face au risque d'augmentation de la faim dans le monde
et l'explosion de l'immigration qui engendre des tensions entre les peuples.

Aujourd'hui, selon l'UNICEF plus de 400 millions d'enfants vivent dans une zone touchée par conflit et
plus de 36 millions ont été déplacés, un chiffre record !

Et pourtant, les dépenses militaires explosent dans le monde 2240 milliards de dollars pour la seule
année 2022. En France le budget des armées est a porté à 400 milliards pour 2024-2030 soit 33% de
plus que l'enveloppe précédente (E. Macron Mont de Marsan le 20-01-2023)

Les moyens financiers à satisfaire les urgences humaines existent

Nous, citoyens de France, exigeons par nos institutions démocratiques :

- Le retrait immédiat des troupes russes de l'Ukraine**
- L'interdiction d'utiliser la faim comme armes de guerre**
- Le démantèlement des arsenaux nucléaires**
- L'interdiction des armes anti personnelles**

**Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

APPROUVE cette motion et **SOUTIEN** l'association ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants) dans son engagement pour la paix et pour une justice sociale.

Adopté à 13 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 27.10.2023

Le Maire,
Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance
Françoise JORREY

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Jorrey", is written below the printed name of the secretary.